

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la Région Pays de la Loire

Commission Espèces et Habitats

AVIS

Date :
18 juin 2013

Objet : **Déclinaison régionale du Plan National d'Actions
Maculinea en Pays de la Loire 2013-2017**

Vote :
Avis favorable

Le document fournit respecte globalement le cadre des déclinaisons régionales des plans nationaux d'actions. Il conviendrait cependant d'améliorer la lisibilité générale (hiérarchisation et organisation des paragraphes, certaines cartes).

Il faudrait intégrer dans les fiches/études concernant la composition spécifique en *Myrmica* des habitats avérés ou potentiels. Dès que les fourmis sont évoquées, les fourmi-hôtes étant rarement connues avec certitude, indiquer : fourmi-hôtes potentielles (Genre *Myrmica*).

Quelques imprécisions concernant certains points de résultats d'expériences sont à lever.

Concernant *P.teleius*, les individus observés étant « erratiques » et puisque « on ne peut pas vraiment parler de populations » (p.29), il est inapproprié par la suite de parler de « métapopulations » à propos de cette espèce.

Dans ce tableau page 31, préciser le sens de l'indication « réseau de veille écologique mal connu » en la reformulant, le lien avec la disparition des petites stations n'étant pas évoqué.

Dans le tableau du paragraphe 6, page 32, la colonne « observations » contient des infos concernant le type de gestion qui devraient être placées dans la colonne précédente « gestion conservatoire », la colonne observations devant présenter pour sa part les résultats éventuels de ces types de gestion...

Une certaine confusion règne parfois dans la délimitation du domaine d'application des fiches qui s'interpénètrent, ce qui est peut-être le reflet de la confusion existant au niveau du PNA. Il est difficile de séparer certaines actions (Cf A12 du PNA : comment communiquer sur le PNA et le PRA en faisant abstraction du cycle des *Maculinea* qui lui est sensé être présenté dans A11 ?). En tentant de rester dans les préconisations du PNA, il faut néanmoins délimiter le plus précisément possible le domaine d'application des fiches.

Toutes les actions sont présentes mais ne sont pas toutes situées dans la fiche appropriée, il serait nécessaire, pour ce point, d'effectuer une relecture attentive du dossier.

En conséquence, après remaniement des fiches, il faudra aussi redistribuer les journées de travail.

En bibliographie, il conviendrait de citer le travail de J. Lhonoré.

Conclusion

Les remaniements/corrections préconisés, malgré leur apparente abondance, ne concernent en fait que des détails, les éléments à prendre en compte pour la déclinaison régionale du PNA étant quasi tous présents (études sur fourmis à renforcer), la réalisation de la version définitive sera aisée et rapide, certaines modifications ayant par ailleurs été déjà effectuées.

En conséquence, le PNA *Maculinea* reçoit un avis favorable, sous réserve de l'intégration des remarques exposées.

Jean-Guy ROBIN

